

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Depuis 2016, les CCAS et CIAS doivent réaliser une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) au cours de l'année civile qui suit le renouvellement des conseils municipaux. Pour réaliser votre ABS, Ithéa Conseil vous propose une méthode innovante où des temps de participation complètent une étude statistique rigoureuse.

LES OBJECTIFS DE LA DÉMARCHÉ

- 1 | Dresser un portrait social de votre territoire et initier une démarche fédératrice
- 2 | Développer et structurer un cadre partenarial privilégié (ex. pour préparer une Convention Territoriale Globale...)
- 3 | Répondre à l'obligation réglementaire imposant aux CCAS/ CIAS de réaliser une ABS dans l'année suivant le renouvellement de mandat

LA MÉTHODOLOGIE ITHÉA

1 PHASE 1 – DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

- **Cadrage** – Réunion et journal de l'ABS n°1
- **Étude de l'offre et des besoins** – Entretiens sur site, portrait statistique et rapport de diagnostic pour 12 thématiques
- **Restitution** – Réunion intermédiaire et journal de l'ABS n°2
- *En option* – Cartographies (x20), questionnaire à la population (numérique et papier), réunions publiques participatives, présentation au CA du CCAS, aux instances politiques

2 PHASE 2 – PRÉCONISATIONS

- **Co-construction** – Tables rondes avec les élus, agents et partenaires, rédaction de fiches action
- **Finalisation** – Réunion de validation, journal de l'ABS n°3
- *En option* – Restitution au CA du CCAS, aux instances politiques

POINTS FORTS

Un journal pour communiquer à chaque temps fort de l'ABS : une synthèse pédagogique diffusée à l'ensemble des acteurs impliqués, en version papier et en version numérique

La concertation, première clé de réussite de la démarche : des outils quantitatifs et qualitatifs pour associer les forces vives du territoire et valoriser l'action du CCAS et de la collectivité

Des « fiches actions » concrètes :

- › Un plan d'actions clair et synthétique (max. 20 pages)
- › Des temps de restitution pour favoriser la pérennité de la démarche

BON À NOTER

Nous pouvons vous accompagner pour tout ou partie de la démarche en fonction de l'ingénierie et du temps dont dispose les agents de votre collectivité (ex. rapport quantitatif uniquement, animation des temps de concertation, apport de bonnes pratiques...). Le pôle formation d'Ithéa peut également directement former un cadre de votre collectivité à la réalisation de la démarche de A à Z !



L'INNOVATION AU SERVICE DE LA PROXIMITÉ

Ithéa accompagne les collectivités dans la compréhension de leur territoire et la définition de leurs actions. Notre approche est fondée sur la proximité, l'innovation et l'adaptation à chaque contexte local.

Avec plus de 1500 références, le bureau d'études se structure aujourd'hui autour de deux axes forts : la réalisation de diagnostics de territoire, préalable à une Convention Territoriale Globale ou une Analyse des Besoins Sociaux, et le développement d'outils qui facilitent l'accès aux données locales.

Nous intervenons partout en France auprès de communes, EPCI et Départements de toutes tailles.

